



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E161115

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2026

ÉDITÉ LE

02/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/05/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/09/2024  
1 000

Raison sociale : C.P.L.

3 CHEMIN DU FRESNE  
35460 MAEN ROCH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Rennes 2016B01114

Téléphone :

Fax :

Siret : 820 743 219 00017

Portable : 06 78 82 07 19

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 5002443-1

E-mail : contactcpl@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :  
LUTTON JEROME GÉRANT

MAAF 135253438 H 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 135253438 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	22/09/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/12/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	06/12/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.